

Eragny/Epte : observations déposées sur registre

| N° Obs |          | Nom, Prénom              | Commune          | Observations  | Thématiques |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
|--------|----------|--------------------------|------------------|---|-------------|-----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
|        |          |                          |                  |   | Fav         | Def | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 1      | Mr       | PETIT Marc               | Flavacourt       | Je suis contre le projet éolien en raison du caractère particulier de ces paysages berceau de l'impressionnisme et demande leur classement en grande zone de respiration comme décrit dans l'étude sur la saturation visuelle à l'implantation des éoliennes de juillet 2019 réalisé par la DREAL. Documents joints : Etude de la saturation visuelle liée à l'implantation de projets éoliens, demande de classement de la zone « Pissaro » en grande zone de respiration, éoliennes à Eragny et patrimoine artistique mondial, le berceau de l'impressionnisme en danger, implantation des éoliennes sur des clichés pris depuis l'église de Bazincourt   |             | 1   | 1 |   |   |   |   | 1 |   |   |   |    |    |
| 2      | Mmes     | BOULOCHER et DEVILLERS   | Flavacourt       | Nous sommes propriétaire d'un gîte au hameau de St-Sulpice à Flavacourt à 500 m du projet et sommes contre ce projet et demandons le classement en grande zone de respiration. Nous joignons un courrier et une photo montage pour expliquer tous nos arguments. Nous avons également écrit au Président de la République à ce sujet. Documents joints : motifs de désaccord de l'implantation des éoliennes sur le site des Chesnots   |             | 1   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 3      | Mme      | JUGIEAU Chantal          |                  | Je suis propriétaire d'une maison dans le hameau depuis 33 ans et je pense que cela va détruire notre vue et aussi compliquer pour une raisons de santé ayant un cancer de la gorge j'en ai pas besoin de stress  |             | 1   | 1 |   |   | 1 |   |   |   |   |   |    |    |
| 4      | Mr       | LASNE Marc               | Eragny           | Je ne suis pas favorable au projet. Nuisance de transport et écologique. Pourquoi ne pas les implanter sur des sites sur des territoires nu sans habitation surtout que cette vallée est très belle   |             | 1   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 5      | Mr       | WINOGRASKY Alexandre     | Bouttencourt     | Je suis fortement opposé à ce projet qui ne sera pas rentable mais profitera à des intérêts coréens ! J'insiste sur le montage qui me paraît frauduleux. Contre. Document joint : QENERGY, qui sommes-nous, notre histoire  |             | 1   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    | 1  |
| 6      | Mme      | MASSON Catherine         | Flavacourt       | Je remets la DAE créé par la société RS est datée de septembre 2018 qui indique le nom et la parcelle cadastrale des propriétaires des terrains loués par le maire de l'époque Didier Masurier et son premier adjoint Luc Letierce, propriétaire de la GFA du manoir.   |             |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    | 1  |
| 7      | Mme      | BARTHELEMY Muriel        |                  | Je suis contre pour la raison de conserver notre zone protégée pour une respiration non seulement visuel mais culturel on a un riche patrimoine artistique, animalier, ...  |             | 1   | 1 | 1 |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 8      | Mme      | Mme PLANQUAIS            | Flavacourt       | Je suis contre ce projet d'éoliennes sur la commune de Éragny les hauts de France sont déjà largement pourvus de éoliennes, ce sont même des champs d'éoliennes ! Il faut penser à la santé des habitants, des animaux et aussi à notre belle commune.  |             | 1   |   |   |   | 1 |   |   |   |   |   |    | 1  |
| 9      | Mr       | FERANEC Michel           | Eragny           | Je suis contre ce projet de parc éolien dans un souci de préserver cette zone très touristique qui fait vivre les commerces de la restauration. Des passages d'oies et deux grues cendrées sont observés lors des migrations. Il est important de préserver cette région chargée histoire   |             | 1   |   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 10     | Mr       | BLANCHOD Anthony         | Eragny           | Je m'oppose à ce projet d'éoliennes pour le bien de notre village et ce serait aux alentours et deux et de pouvoir vivre sans ce projet.  |             | 1   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 11     | Mr       | FELIX Marc               | Eragny           | D'accord pour ce projet d'énergie verte, c'est bon pour tout le monde   | 1           |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 12     | Mme      | DIEPPOIS Claudine        | Eragny           | Pas d'éoliennes pour la pollution visuelle, auditive, pour les oiseaux et les nocturnes, pour l'effet stroboscopique. Pas d'effet direct pour les habitants de la ville. A qui va profiter le plus ses installations ?  |             | 1   | 1 | 1 |   |   |   |   |   |   |   |    | 1  |
| 13     | Mme      | DE KONINCK Coralie       | Flavacourt       | Je crains fort que la construction des éoliennes dans notre secteur ne soit pas bénéfique, et ce, à plusieurs titres. Nous vivons dans une belle région, notre campagne est agréable à vivre, tout est tranquille. En outre ayant travaillé dans différentes fermes laitières, je m'inquiète. Connaissez-vous l'impact que les éoliennes ont sur le développement, la production, le comportement des animaux d'élevage ? Je me suis documentée il y a bien des sujets d'inquiétude, ceci n'est pas encourageant, pour nous, les jeunes ayant pour projet de faire de l'élevage   |             | 1   | 1 | 1 |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 14     | Mme      | SCHMIDT-KARSENTY Aurélie | Bazincourt       | À la lecture du rapport de présentation du dossier des éoliennes, j'exprime mes inquiétudes vis-à-vis de l'impact visuel sur ma commune de Bazincourt (impact fort), ainsi que des inquiétudes par rapport au développement touristique de la vallée de l'Epte. Ainsi que des préoccupations sur le plan de la faune et de la flore environnantes   |             | 1   | 1 | 1 |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 15     | Mme      | DESCHAMPS Paulette       | Eragny           | Pour le projet  | 1           |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 16     | Mr & Mme | DEBANDRE Michel          | Eragny           | Nous sommes pour le projet éolien, l'énergie verte c'est le progrès   | 1           |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 17     | Mr       | LEROUX Jacky             | Eragny           | Je ne suis pas d'accord pour le projet des éoliennes. C'est une histoire d'argent et d'intérêt. C'est les habitants qui vont subir cette pollution visuelle.  |             | 1   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| 18     | Mme      | CARPENTIER               |                  | Je suis totalement et définitivement contre le projet des éoliennes. Totalement inutile pour des habitants combien même, celle-ci serait à une distance de + 500 m. Dégradation des terres agricoles déjà fortement impactées par des pesticides obligatoires et imposés par l'Union Européenne. Les éoliennes ne sont qu'une usurpation et détournement de fonds publics. Elle nuisent à la santé de l'homme, des animaux (milliers d'oiseaux tués) ainsi qu'aux terre. Les infrasons qu'elles émettent est extrêmement nocif pour le vivant. Leur construction impose une masse de béton que nous n'avons plus en France et qui est prélevé sur nos plages françaises. Par ailleurs leur démantèlement n'est jamais réalisé car le coût moyen pour démanteler une éolienne est d'environ 60 000 €. Qui paiera ? Personne. Derrière le masque écologique se défile celui de la CRIMINALITE EN COL BLANC.       |             | 1   |   | 1 | 1 | 1 |   |   |   |   |   |    |    |
| 19     | Mr       | CODOU P F                | Flavacourt       | Architecte urbaniste muséographe je remets quatre documents cartographiques. Non aux six éoliennes de la hauteur de la Tour Eiffel avec six clignotants à 300 mètres de haut ( 200 m plus altimétrique plus 100 m) au carrefour historique de trois régions de France Hauts de France, Île-de-France, Normandie et à moins de 10 km de ce carrefour autour de Gisors, témoin de l'histoire de France, Francs, Normands, Templiers pour arriver aux peintres de Pissarro (à Eragny) à Picasso (Boijeloup). Enfin et surtout cinq Tour Eiffel à 1,6 km de Flavacourt, son village, église classée, et château du XIIe siècle. Non aux éoliennes, les six polluantes tours de trois cents mètres de haut visibles à 30 km. Document remis : cartes des monuments historiques   |             | 1   | 1 |   |   |   |   | 1 |   |   |   |    |    |
| 20     | Mme      | DAURIAC Jacqueline       | Flavacourt       | Non aux éoliennes : - respect de la prise de parole des citoyens - sinistre sanitaire humain et animal - saccage des paysages - ici village de Pissarro - peu d'efficacité, peu de vent, grande pollution - gain énorme pour une société privée et les cultivateurs - des dommages et intérêts seront demandés à la société, au cultivateur et à l'État - société privée : SAS forme juridique qui n'offre pas de garantie doit être refusé égal - 300 000 € par éolienne doivent être bloqué à la caisse des dépôts. Documents remis : Non aux éoliennes,  |             | 1   | 1 | 1 |   |   |   | 1 |   |   |   |    | 1  |
| 21     | Mr       | MARTIN Frédéric          | Bazincourt       | Je suis totalement opposé au projet pour les raisons suivantes - la valeur économique et énergétique pour le territoire est surestimé (24 000 logements ce qui est faux) - il n'y aura aucun emploi créé sur la zone et la société d'exploitation est situé à Avignon - il n'y a aucune garantie réelle pour le démantèlement (société SAS sans garantie de maison mère) - l'énergie électrique créée est intermittente et alimentera au mieux 8000 foyers dont on ne sait pas s'ils seront sur le territoire - la localisation des éoliennes amènera à une hauteur globale équivalente à la Tour Eiffel et viendra faire perdre de la valeur à toutes les habitations situées aux alentours - la présence de bâtiments classés et de valeurs historiques. En conclusion, j'attends que le porteur de projet compense la perte de valeur faite à mon bien immobilier. Je suis donc totalement contre ce projet. |             | 1   |   |   | 1 |   | 1 | 1 |   | 1 |   |    |    |
| 22     | Mr & Mme | COMBES - MORICHON        | Villers sur Trie | Aucune valeur pour le territoire : risques sur la santé humaine et animale - conséquences sur la biodiversité - pollution visuelle, pollution des sols - impact sur le prix de l'immobilier.  |             | 1   | 1 | 1 |   | 1 |   | 1 |   |   |   |    |    |
| 23     | Mr       | GERNEZ Bertrand          | CCVT             | Remis ce jour 1) délibération CCVT du 12/04/2022 2) délibération CCVT du 26/01/2023 3) délibération CC Vexin Normand du 12/02/2021 4) délibération du CC Vexin Normand 16/02/2022 5) délibération CCPays de Bray du 5/10/2017 6) délibération CCPB du 24/02/2022 7) double d'un courrier du Président de la CCVT à Madame Catherine Seguin, Préfète de l'Oise en date du 9 mai 2023 et son annexe   |             |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |









| N° Obs |          | Nom, Prénom                 | Commune      | Observations  | Thématiques |     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |  |  |   |  |
|--------|----------|-----------------------------|--------------|---|-------------|-----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|--|--|---|--|
|        |          |                             |              |   | Fav         | Def | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |  |  |   |  |
| 64     | Mr & Mme | VANNIER                     | Sérifontaine | De nombreux arguments nous font être le compte ce projet 1) énergie intermittente et zone peu favorable au vent (rapport région Picardie 2020 2050) 2) syndrome « éolienne » mentionné par l'académie de médecine en 2017 surtout insomnie, gêne auditive 3) biodiversité avec perturbations passages migratoires 4) inquiétude sur l'enlèvement en fin de vie 5) dégradation paysage, l'un des rares au nord de Paris, + château de Gisors ... 6) baisse de 15 % des valeurs immobilières proche des éoliennes 7) injustice d'un agriculteur qui donne son champ à Eragny et touche une bonne somme alors que ces éoliennes ne seront pas vu de son domicile 8) surtout un déni de démocratie : 3 communautés de communes contre, les présidents du conseil des conseils généraux Oise, Eure, le président de Région 9) notion de portes ouvertes à d'autres éoliennes autour des six premières 10) des personnes politiques comme Nicolas Hulot « simplement un habillage », Sébastien Lecornu « il faut que cela se fasse se passe bien avec les riverains », Stéphane Bern qui a reproché à son ami M Macron l'atteinte aux et beaux villages de France, sont eux-mêmes défavorables.   |             |     | 1 | 1 |   |   |   | 1 |   | 1 |   | 1  |    |  |  |   |  |
| 65     | Mme      | De CLARENSE                 | Bazincourt   | Est-ce vraiment une solution intéressante pour les habitants impacté par les nuisances du bruit, de la santé, de la lumière ? Et les conséquences négatives sur le tourisme et la valeur mobilière des maisons.   |             |     | 1 |   | 1 |   |   | 1 |   | 1 |   |    |    |  |  |   |  |
| 66     | Mr       | ACLOQUE Joël                | Bazincourt   | Je suis contre le projet éolien. Je fais parti de l'association « bruit du vent » on peut en parler des journées entières. Cela nous mène toujours : quelles personnes décident pour la majorité  |             |     | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |  |  |   |  |
| 67     | Mr       | PACCAUD Olivier             | Sénateur     | Permettez-moi, par ce courrier, de solliciter votre bienveillante attention à propos de l'enquête public environnementale concernant le projet éolien. Ce projet initié en 2016, est allé de Charybde en Scylla. Unanimement rejeté par tous les élus locaux et nationaux des territoires environnants concernés (soit pas moins d'une centaine d'élus qu'ils soient maires, président d'intercommunalités, de conseil régional, député ou sénateurs etc), nuisance au carrefour des paysages Oisiens et Eurois (sa proximité avec le château de Gisors, site classé, étant problématique), dénué de pertinence du strict point de vue énergétique (le site retenu pour l'accueillir n'ayant jamais été identifié comme étant particulièrement propice à ce type d'aménagement par les différents schémas de planification des services compétents) il s'était logiquement vu opposer un refus catégorique de l'autorité préfectorale par arrêté du 10/01/2020. Ressuscité à la faveur d'une décision de justice, il ne conserve pas moins des lacunes et failles qui avaient motivé son rejet initial. L'implantation de telles infrastructures ne saurait prospérer contre le gré de l'immense majorité des habitants et élus quel concerne. Elle est d'autant moins acceptable qu'elle constitue, le plus souvent, un pis-aller à une fragilisation économique des territoires entretenue par la politique fiscale décidé par l'État. En effet il est important de rappeler que la commune subit l'injustice du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR). Ce mécanisme de péréquation, devenu inique depuis sa cristallisation, assis sur une appréciation surannée de la fiscalité économique de territoire qui l'abonde, appauvrit des communes pour maintenir à flots les finances d'autres, pas forcément plus modeste. Il ne tient nullement compte de la chute des rentrées fiscales enregistrées par certaines communes contributrices depuis son instauration en 2010. Or, nombre d'entre elles ont vu le tissu d'entreprises et d'industries justifiant leur contribution (et la manne fiscale qu'il apportait) rétrécir voire complètement disparaître. Désertées par les entreprises, pressurisées par l'État, nombre de ces communes en sont réduites à accueillir sur leur sol des projets éoliens dont les inconvénients environnementaux et sociaux excède de très loin les recettes fiscales qu'elles peuvent retirer. Cette situation mise à profit par des entreprises plus soucieuse de leur gains économiques que de l'acceptation de leurs projets dans leur territoire d'implantation, ne participe pas d'un modèle vertueux de développement des énergies renouvelables et ne saurait être admis, à Eragny ni ailleurs. Réclamée par de nombreux parlementaires dont votre serviteur, la suppression du FNGIR et la remise à plat de la fiscalité locale sont annoncées par différents ministres depuis des années. Elles s'avèrent indispensables pour œuvrer à une réelle justice territoriale fiscale. Aussi je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer ces éléments à l'enquête publique. |             |     | 1 | 1 |   |   |   |   |   |   |   |    |    |  |  |   |  |
| 68     | Mr       | Région Hauts de France      | Président    | Alors qu'elle représente à peine 6 % du territoire national, la région ressece à elle seule 28 % de la production éolienne installée dans notre pays. La sur-concentration de parcs et mâts éoliens a un impact considérable sur le patrimoine naturel, bâti, paysager ou historique, aboutit à d'intolérable encerclements des habitants et suscite par ailleurs de nombreuses questions en rapport avec la santé humaine et animale. Fort de ce constat, notre collectivité a très clairement pris position contre le développement de l'éolien industriel. En effet, le 28 juin 2018, en adoptant sa stratégie concernant le mix énergétique régional, la région a confirmé sa volonté d'encourager le développement d'autres énergies renouvelables que l'éolien telles les énergies hydroliennes, hydraulique, solaire et la méthanisation. Cette position du conseil régional de soutenir de nouvelles énergies des carbonées qui viendront en appui de notre parc électro-nucléaire vise en premier lieu à protéger les habitants et le territoire des hauts de France du déploiement non maîtrisé de l'éolien. Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du conseil régional à la réalisation du projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Eragny.   |             |     | 1 | 1 |   |   |   | 1 | 1 |   |   |    |    |  |  | 1 |  |
| 69     | Mr       | MOREL Christian             | Chambors     | Je suis contre et votre non pour le projet de l'implantation de six éoliennes pour les régions suivantes : - c'est une pollution visuelle dans notre superbe vallée classée dans le Vexin. Toutes les constructions particulières envisagées doivent être approuvées par l'architecte des bâtiments de France qui impose certaines obligations - les pales en carbone ne peuvent être recyclées. - Il existe un réel impact sur la faune (en Espagne des milliers d'oiseaux sont tués lors des migrations) - la pollution du sol avec ces tonnes de béton qui resteront à la charge du propriétaire de terrain de leur implantation - la nuisance neurologiques (bruit de fond) sur les humains prouvée par des études. - Les animaux qui pâturent dans l'environnement des éoliennes donnent 15 % de lait en moins et de mauvaise qualité - nul ne peut prédire combien d'éoliennes doivent être implantées pour supprimer une centrale nucléaire. L'Allemagne qui possède un énorme parc d'éoliennes pour pallier à la suppression de leurs centrales nucléaires, n'a pas réussi à fournir en quantité suffisante d'électricité et s'est trouvé dans l'obligation de remettre en fonctionnement ses centrales à charbon. Ce qui nous vaut d'être pollué quand la température monte et que le vent vient d'Est - pour finir rien que du néfaste, dans une période où nous parlons de sauver la faune et la flore ainsi que le bien-être de la population. Prônons ce qui est bon pour la planète et arrêtons cette envahissement hideux.   |             |     | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |   |   |   |   |    |    |  |  |   |  |
| 70     | Mme      | HRYNIUKA Sylvie             | Eragny       | Le prix le prix d'une éolienne de 180 m, d'une puissance de 5MW estimation 5 millions d'euros, fabrication, installation, l'entretien le raccordement et autres frais. 6 éoliennes, soit 30 millions d'euros. A ce jour les pales ne sont pas recyclables Combien d'années d'amortissement avant une certaine rentabilité alors que la vie d'une éolienne est d'environ 20 ans. coût : de fabrication, d'installation, raccordement, démantèlement ? 1500 tonnes de béton par éolienne de 180m. L'implantation des éoliennes en France n'obéit qu'à une volonté idéologie antinucléaire qui profite à quelques affairistes astucieux sans aucun gain écologie, financier ou climatique en retour pour la collectivité. Son développement inutile et nuisible doit être arrêté. La distance préconisé d'une éolienne par rapport à une habitation devrait être de 1500 m. Aux États-Unis 14000 éoliennes sont abandonnées et rouillent sur pieds, les promoteurs et installateurs et autres ont tous déposé leurs bilans et clôturés leurs sociétés, donc plus personne pour le démontage et le recyclage : reste les contribuables  |             |     | 1 |   |   | 1 |   |   |   |   |   |    |    |  |  |   |  |
| 71     | Mmes     | HRYNIUKA Lydia et Angélique | Eragny       | En France l'énergie éolienne ne sert à rien. Commission d'enquête parlementaire sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelable, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique avril-juillet 2019, déclaration de Monsieur Carencu, président de la commission « <i>il ne faut pas s'y tromper, grâce au mix énergétique décarboné, composé principalement de nucléaire et d'hydroélectrique, nous bénéficions déjà de faible émissions de CO2 et d'un prix de l'électricité maîtrisé. Nous émettons six fois moins de CO2 que nos voisins allemands et le prix de l'électricité pour un consommateur résidentiel moyen est de 180 € par mégawatts heure contre 300 en Allemagne. Le développement des énergies renouvelables électriques ne sert donc pas à réduire les émissions de CO2. Il faut le rappeler car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet. Cela n'a aucun sens et possède d'une forme de populisme idéologique</i> ». Les éoliennes ont aussi un impact sur la faune et la flore locale. Le bruit peut aussi être évoqué comme une perturbation à proximité de l'éolienne. Le danger que représente les éoliennes pour la biodiversité notamment pour un « <i>quand ça tourne en vitesse moyenne c'est plusieurs km/h à l'extrémité des pales. Les oiseaux sont incapables d'éviter ce genre de choses. S'ils passent trop près ils se font impacter et découper en morceaux</i> » explique un spécialiste. Les pales auraient déjà tué de nombreuses oiseaux dont des rapaces. L'implantation des éoliennes en France n'obéit qu'à une volonté idéologie antinucléaire qui profite à quelques affairistes astucieux sans aucun gain écologie, financier ou climatique en retour pour la collectivité. Son développement inutile et nuisible doit être arrêté. La distance préconisé d'une éolienne par rapport à une habitation devrait être de 1500 m. Aux États-Unis 14000 éoliennes sont abandonnées et rouillent sur pieds, les promoteurs et installateurs et autres ont tous déposé leurs bilans et clôturés leurs sociétés, donc plus personne pour le démontage et le recyclage : reste les contribuables   |             |     | 1 |   | 1 |   |   |   |   |   |   |    |    |  |  |   |  |

